



A vos AGENDAS

OCTOBRE 2013

- 1 Bibliothèque,
Raconte-moi une histoire
- 12 B-L-H Racing, Soirée dansante
- 12 Fête du scrabble
- 15 Bibliothèque,
Raconte-moi une histoire
- 18 Challenge Intersport Remise
de coupe
- 20 Anciens Élèves, Thé Dansant

NOVEMBRE 2013

- 2 Pompiers, Soirée hareng
- 5 Bibliothèque,
Raconte-moi une histoire
- 11 Anciens Combattants,
Commémoration
- 16 Scrabble, simultanés
- 19 Bibliothèque,
Raconte-moi une histoire
- 22 au 24 ASCPB, Exposition de Sculptures
- 29 Anciens Combattants,
Concours de cartes

DECEMBRE 2013

- 1 Tracto mini au bénéfice
du Téléthon
- 3 Bibliothèque,
Raconte-moi une histoire
- 6 au 8 Téléthon - Repas, Soupe
Populaire, lavage de voiture,
Thé dansant et nombreuses
animations
- 8 Anciens Combattants,
Commémoration
- 13 AECB : Concert des Professeurs
- 14 Pompiers, Sainte Barbe
- 17 Bibliothèque,
Raconte-moi une histoire
- 18 ASCPB, Noël des enfants
- 20 Noël des Pompiers
- 20 au 20/14 Crèche à la Chapelle d'Augeville

REPAS d'automne

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) a invité tous les aînés de Bosc Le Hard à se réunir, soit le 5 octobre à la Résidence des Personnes Agées ou le 6 octobre à la Salle des Loisirs pour partager le repas annuel.

180 personnes ont répondu à l'invitation, tous ont partagé un agréable moment.



État Civil

NAISSANCE :

20/08 : DROUEN Lyvia

DÉCÈS :

24/08 : Mme SCHOCK Louise
veuve MARUITTE

26/08 : M. BERTIN Francis



Ordures MÉNAGÈRES

Récemment, nous avons reçu le bilan du tri sélectif, collecte faite dans les conteneurs de verre, papier, emballage. Il a été constaté, depuis 6 mois, une très forte progression des refus de tri.

Ces refus de tri coûtent très cher car, dès qu'un certain pourcentage de mauvais matériaux est dépassé dans les conteneurs, les camions sont refusés au centre de recyclage.

Dans ces conditions le coût du transport double et nous perdons les aides au recyclage.

Si cette situation persistait nous ne pourrions pas tenir les objectifs de maintien des coûts des Ordures Ménagères, ce qui serait dommage car il ne semble pas très difficile de respecter les consignes de tri.

Lisez bien ces consignes sur les conteneurs. Elles vous donnent les informations sur les matériaux à ne pas déposer.

Merci de votre coopération au maintien de l'environnement et au coût du service.

Vacances scolaires

Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre
Noël : du 21 décembre au 5 janvier

www.bosclehard.eu

Lettre municipale
d'information de
Bosc Le Hard
N° 113

OCTOBRE 2013



Le mot du Maire

Comme chaque année, la rentrée s'est montrée très active dans notre commune : chaque association a relancé sa programmation, plusieurs grandes manifestations festives ont été ou seront prochainement programmées pour le bonheur de tous.

Chaque jour, chaque soir nos salles sont occupées pour diverses activités et cela me réjouit.

Dans ce monde où les humains communiquent de plus en plus par des moyens virtuels, les activités qui sont offertes à nos habitants, participent largement au maintien des échanges directs qui procurent chaleur humaine et bonheur.

Un grand merci à ceux qui œuvrent pour que notre Bolhard garde son esprit village et sa convivialité.

Le MAIRE
Chantal Biville

AVIS AU PUBLIC



Procédure simplifiée
pour modification du coefficient
d'occupation des sols

Par arrêté municipal du 2 octobre 2013, le Maire de BOSC LE HARD a ordonné l'ouverture de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée.

La mise à disposition du projet se déroulera à la mairie du 17 octobre 2013 au 18 novembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de la mise à disposition, les observations sur le projet de modification simplifiée du POS pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à la mairie.

Plan local d'urbanisme P.L.U.

Les travaux d'élaboration du nouveau PLU avancent.

Après avoir fait un diagnostic et un état de lieu de l'existant, le recensement des bâtiments agricoles présentant un intérêt architectural, nous allons entrer dans la phase d'élaboration du futur PLU.

De nombreux critères sont à prendre en compte : Nous devons penser au développement durable, à l'aménagement paysager de la commune. Il nous faut définir les zones qui seront urbanisables en minimisant l'impact sur les terres agricoles. Les périmètres proches et éloignés du captage d'eau doivent être protégés.

Les déplacements doux doivent être privilégiés. Nous devons réfléchir sur le stationnement des véhicules, notamment en centre bourg, penser aux axes de ruissellements des eaux de pluies, des indices de cavités et encore bien d'autres éléments qui seront soumis à l'avis de la commission.

Lorsque les travaux auront suffisamment avancé ils seront présentés aux Bolhardais lors de réunions publiques.





Trottoirs

Les trottoirs de la rue Villaine arrivent à leur achèvement, les caniveaux sont réalisés. Vous avez constaté que ces caniveaux ont été travaillés d'un seul trait pour éviter des déformations ultérieures.

Cette mise en œuvre a été un peu contraignante pour les riverains qui ne pouvaient sortir leur véhicule pendant une journée.

Tous ont respecté les consignes et je profite de ce journal pour les remercier de leur coopération.

Les trottoirs seront réalisés en rouge afin de bien les délimiter de la voirie, ainsi automobilistes, piétons et cyclistes pourront partager cette voie en toute sécurité.

Ce chantier sera le gros chantier de l'année 2013 pour rappel l'ensemble a un coût de 815442€ dont 285526€ pris en charge par le SIER et 123560€ espérés du conseil général le solde étant autofinancé par la commune.

Autres trottoirs

Si le temps est favorable, les travaux de sécurisation du chemin de la ceinture verte, à la hauteur du pont de Biennais, la réfection du trottoir devant l'auberge la Bolhardaise et la jonction du trottoir Rue de Caux avec celui de la Rue Jeanne la Lorraine devraient être réalisés prochainement.

Éclairage Public



Un désordre important, dû à la vétusté a été décelé sur le réseau d'alimentation électrique de la Rue du Bras d'Or, de la Salle des Sports et de la Salle des Loisirs, d'où l'impossibilité de mettre l'éclairage public en fonction.

Ces travaux de remise en état du réseau vont être entrepris très rapidement dès que les accords du SIER nous seront parvenus. Merci de votre compréhension.

Stade

Avant les peintures intérieures, les travaux de VMC et remise en conformité du chauffage sont réalisés pour une somme de 11000€.

Adduction d'eau

Le réseau d'adduction d'eau potable allant du rond-point St Jean à la Rue des Plaines est en très mauvais état et de nombreuses fuites sont détectées chaque année. Le conseil municipal a décidé de faire refaire ce réseau en octobre 2013 : cout : 84500€.

Chaudière de la chaufferie école/salles

Une des deux chaudières de la chaufferie des écoles vient d'être changée dans le cadre du contrat que nous avons engagé avec DALKIA.

Après tous les travaux d'isolation déjà réalisés sur le groupe scolaire et la gestion raisonnée des périodes de chauffe mise en place l'année dernière, cette nouvelle installation devrait nous permettre d'optimiser les consommations d'énergie.

C'est bien **DOMMAGE !!!**

Vous verrez, par ces quelques images, le résultat de dégradation sur le matériel public...

L'utilisation du produit de nos impôts serait certainement plus utile ailleurs plutôt que dans des réparations de dégradations volontaires !!!



Casse sur le Kiosque Espace Jean Moulin.



Sciage d'arbre
Place de la Mairie.

Souhaitons que cela puisse faire réfléchir les auteurs

ÇA S'EST PASSÉ

FORUM des ASSOCIATIONS

Toujours beaucoup de succès pour cette manifestation lieu de rencontres et d'échanges. De nombreuses nouvelles activités vous sont proposées.

Bravo à nos dirigeants d'Associations.

REPAS des Présidents

Depuis l'année dernière, l'exécutif du Conseil Municipal partage un petit repas après le forum, avec les Présidents d'Associations. Ceci permet aux présidents de se rencontrer de partager et parfois cela aboutit à des échanges d'idées ou de l'entraide pour alléger leurs tâches parfois ingrates.

REPAS des ASSOCIATIONS

Fin septembre, 120 bénévoles ont participé à ce repas, offert par la commune à tous ceux qui s'investissent dans le fonctionnement des Associations.



FÊTE à la chapelle d'Augeville

Innovation en cette année 2013 avec un son et lumière autour de la Chapelle. De nombreux figurants costumés ont remé-

moré le 200^{ème} anniversaire de la réunion Augeville /Bosc Le Hard devenue réalité en septembre 1813.

Ce spectacle présenté après un joyeux repas campagnard, préparé par les Amis de la Chapelle, a été un moment féérique dont chacun gardera un merveilleux souvenir.

Conviviale de CERFS-VOLANTS

Merci aux organisateurs pour cette belle journée de plein air, merci aux visiteurs qui se sont déplacés en dépit du manque de vent et aux clubs participants.



TCHOUPYS

Chasse aux trésors N° 2

A partir d'octobre 2013, le calendrier des Tchoupys, avec l'aide de l'UCAB sera mis en vente chez plusieurs commerçants (merci de leur participation).

N'hésitez pas à leur demander !

Dans chaque bulletin sera joint un imprimé réponse pour la chasse aux trésors. Vous pouvez y participer de début octobre au 16 novembre.

Vos bulletins seront à déposer dans l'urne chez Mme et M. Sannier. (Merci à eux).

Le résultat sera affiché le jour du Téléthon et tiré au sort à partir de 11h.

20 questions sous forme de parchemin seront exposées chez 20 commerçants, artisans de Bosc le Hard. Jeu gratuit. Bonne chance et bonne promenade.



BIBLIOTHÈQUE

« Raconte moi
une histoire »

De 10 h à 11 h 45
les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois

1 et 15 octobre, 5 et 19 novembre,
3 et 17 décembre

Bienvenue à la maison d'assistante maternelle
L'ilot petites mains - 32, Allée Goldensted
Porte ouverte le 19 octobre 2013 de 10h à 18h.

Dates des prochaines élections Municipales

1^{er} tour 23 mars 2014 - 2^{ème} tour 30 mars 2014
Bosc Le Hard ayant une population de plus de 1000 habitants, l'élection se fera au scrutin de liste. Les informations sur ce nouveau mode d'élection vous seront données en temps utile.

Plan Vigipirate

La préfecture a demandé la remise en place du plan Vigipirate notamment aux abords des écoles. Veuillez ne pas stationner au-delà des barrières mobiles qui délimitent les endroits protégés.